



Commune de Carouge

Dans sa séance ordinaire du 27 mai 2014, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 120'000.-- TTC destiné à l'acquisition d'un véhicule de transport pour les sapeurs-pompiers. De comptabiliser la dépense prévue ci-dessus dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Carouge, dans le patrimoine administratif. D'amortir le montant de CHF 120'000.-- au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2015, sous rubrique 14.331.

(DA111-2014) Décision prise par 21 oui, 0 non et 1 abstention

D'approuver la nomination de Monsieur Sylvain JUILLARD au grade de lieutenant du Corps de Sapeurs-Pompiers de la Ville de Carouge.

(PA 4-2014) Décision prise à l'unanimité

Le délai pour demander un référendum expire le 14 juillet 2014.

Les électeurs ont le droit de prendre connaissance du texte complet des délibérations à la Mairie tous les après-midi de 14h00 à 15h00, moyennant rendez-vous pris préalablement.

La Présidente :

Anne Hiltpold